



MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
MONTRÉAL

**ÉTATS FINANCIERS
DE LA FONDATION
DU MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
DE MONTRÉAL**

ÉTATS FINANCIERS DE LA FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

31 MARS 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux fiduciaires de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 23 juin 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	Fonds affectés								Total	
	Fonds général	Fonds d'appariement MCC	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits										
Apports										
Campagnes majeures	1 439 507	—	—	—	—	326 238	914 344	1 240 582	2 680 089	3 735 487
Campagnes annuelles	1 589 318	—	—	660 000	—	—	—	660 000	2 249 318	3 138 170
Événements-bénéfice	1 420 422	—	—	—	—	—	—	—	1 420 422	2 123 541
	4 449 247	—	—	660 000	—	326 238	914 344	1 900 582	6 349 829	8 997 198
Revenus de placement (note 4)	515 541	245 246	4 377 395	4 073 350	951 677	1 722 727	254 658	11 625 053	12 140 594	(2 895 480)
Subventions (notes 6 et 7)	511 105	605 214	—	—	—	—	—	605 214	1 116 319	187 500
	5 475 893	850 460	4 377 395	4 733 350	951 677	2 048 965	1 169 002	14 130 849	19 606 742	6 289 218
Charges										
Campagnes de financement	1 075 639	—	—	—	—	—	—	—	1 075 639	1 286 015
Événements-bénéfice	112 157	—	—	—	—	—	—	—	112 157	533 440
Gestion et garde des placements	12 777	6 326	110 250	102 711	29 769	43 435	6 422	298 913	311 690	286 767
Administration	453 463	—	—	—	—	—	—	—	453 463	626 780
	1 654 036	6 326	110 250	102 711	29 769	43 435	6 422	298 913	1 952 949	2 733 002
Excédent des produits sur les charges avant les dons au Musée	3 821 857	844 134	4 267 145	4 630 639	921 908	2 005 530	1 162 580	13 831 936	17 653 793	3 556 216
Dons au Musée	403 091	—	—	1 669 000	—	578 008	—	2 247 008	2 650 099	6 922 840
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3 418 766	844 134	4 267 145	2 961 639	921 908	1 427 522	1 162 580	11 584 928	15 003 694	(3 366 624)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	Fonds affectés										Total		
	Fonds général	Fonds d'appariement MCC	Fonds pour les pavillons avec clause	Fonds d'expositions Desmarais et autres avec clause	Fonds d'expositions Desmarais et autres sans clause	Chaire Jarislowsky avec clause	Fonds d'acquisitions avec clause	Fonds d'acquisitions sans clause	Fonds d'activités éducatives avec clause	Fonds d'activités éducatives sans clause	Total	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs nets au début	(1 498 973)	500 000	15 315 108	13 969 116	1 009 000	3 691 317	3 341 145	2 595 730	870 437	4 289 403	45 581 256	44 082 283	47 448 907
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3 418 766	844 134	4 267 145	3 970 639	(1 009 000)	921 908	618 695	808 827	247 383	915 197	11 584 928	15 003 694	(3 366 624)
Virements interfonds	(250 000)	250 000	—	—	—	—	—	—	—	—	250 000	—	—
Actifs nets à la fin	1 669 793	1 594 134	19 582 253	17 939 755	—	4 613 225	3 959 840	3 404 557	1 117 820	5 204 600	57 416 184	59 085 977	44 082 283
Composés de													
Dotations	—	605 214	—	—	—	2 000 000	—	—	—	—	2 605 214	2 605 214	2 000 000
Affectés avec clause	—	—	19 582 253	17 939 755	—	2 613 225	3 959 840	—	1 117 820	—	45 212 893	45 212 893	35 187 123
Affectés sans clause	—	238 920	—	—	—	—	—	3 404 557	—	5 204 600	8 848 077	8 848 077	7 894 133
Affectés d'origine interne	—	750 000	—	—	—	—	—	—	—	—	750 000	750 000	500 000
Non grevés d'affectation	1 669 793	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 669 793	(1 498 973)
	1 669 793	1 594 134	19 582 253	17 939 755	—	4 613 225	3 959 840	3 404 557	1 117 820	5 204 600	57 416 184	59 085 977	44 082 283

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2021

	Fonds affectés							Total		
	Fonds général	Fonds d'appariement MCC	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif										
À court terme										
Encaisse	7 951 706	—	—	—	—	—	—	—	7 951 706	781 611
Débiteurs	17 504	440	7 128	7 154	2 075	3 025	447	20 269	37 773	41 657
Avance au Musée	—	—	—	—	—	—	—	—	—	808 461
Avances interfonds	—	24 987*	715 849*	704 474*	168 642*	—	5 248 484*	6 862 436*	—	—
	7 969 210	25 427	722 977	711 628	170 717	3 025	5 248 931	6 882 705	7 989 479	1 631 729
Placements (note 3)	2 798 297	1 568 707	18 859 276	17 228 127	4 442 508	7 381 395	1 073 489	50 553 502	53 351 799	43 428 236
	10 767 507	1 594 134	19 582 253	17 939 755	4 613 225	7 384 420	6 322 420	57 436 207	61 341 278	45 059 965
Passif										
À court terme										
Crédeurs et charges à payer	56 612	—	—	—	—	—	—	—	56 612	12 536
Produits perçus d'avance	370 146	—	—	—	—	—	—	—	370 146	215 146
Somme à remettre au Musée	1 078 543	—	—	—	—	—	—	—	1 078 543	—
Avances interfonds	6 842 413*	—	—	—	—	20 023*	—	20 023*	—	—
	8 347 714	—	—	—	—	20 023	—	20 023	1 505 301	227 682
Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture (note 6)	750 000	—	—	—	—	—	—	—	750 000	750 000
	9 097 714	—	—	—	—	20 023	—	20 023	2 255 301	977 682
Actifs nets										
Dotations	—	605 214	—	—	2 000 000	—	—	2 605 214	2 605 214	2 000 000
Affectés avec clause	—	—	19 582 253	17 939 755	2 613 225	3 959 840	1 117 820	45 212 893	45 212 893	35 187 123
Affectés sans clause	—	238 920	—	—	—	3 404 557	5 204 600	8 848 077	8 848 077	7 894 133
Affectés d'origine interne (note 7)	—	750 000	—	—	—	—	—	750 000	750 000	500 000
Non grevés d'affectation	1 669 793	—	—	—	—	—	—	—	1 669 793	(1 498 973)
	1 669 793	1 594 134	19 582 253	17 939 755	4 613 225	7 364 397	6 322 420	57 416 184	59 085 977	44 082 283
	10 767 507	1 594 134	19 582 253	17 939 755	4 613 225	7 384 420	6 322 420	57 436 207	61 341 278	45 059 965

* Ces montants ne sont pas présentés à la colonne «Total» étant donné qu'ils s'éliminent.

Au nom du conseil,



Sylvie Demers
Présidente
Fiduciaire



Henry Mizrahi
Président du comité de budget,
d'audit et d'attribution
Fiduciaire

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	15 003 694	(3 366 624)
Ajustements pour:		
Variation de la juste valeur réalisée des placements	(2 451 748)	(1 014 824)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(8 207 386)	5 439 312
Subvention et apports reconnus relativement au programme Mécénat Placements Culture	—	(437 500)
	4 344 560	620 364
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	3 884	(23 991)
Avance au Musée	808 461	(808 461)
Créditeurs et charges à payer	44 076	(2 815)
Produits perçus d'avance	155 000	130 296
Somme à remettre au Musée	1 078 543	(4 697 483)
	6 434 524	(4 782 090)
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	735 571	1 075 115
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	7 170 095	(3 706 975)
Encaisse au début	781 611	4 488 586
Encaisse à la fin	7 951 706	781 611

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la «Fondation») est constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). La Fondation est reconnue comme organisme de bienfaisance enregistré et fondation publique au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, des legs et d'autres contributions au bénéfice du Musée des beaux-arts de Montréal (le «Musée»), de même qu'à gérer et à administrer ses fonds. De plus, en vertu de l'article 4 de la convention entre la Fondation et le Musée, ce dernier a confié à la Fondation l'administration de certains de ses placements, ces derniers étant toutefois exclus des états financiers de la Fondation.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

COMPTABILITÉ PAR FONDS AFFECTÉS

La Fondation suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds suivant leurs activités ou leurs objectifs respectifs.

FONDS GÉNÉRAL

Le Fonds général présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement de la Fondation ainsi que tout autre élément lié à un fonds non grevé d'affectation ou à un fonds affecté dont l'importance relative ne justifie pas de le présenter distinctement.

FONDS AFFECTÉS

Chaque fonds affecté présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents à ses propres opérations suivant ses activités et ses objectifs.

Les fonds présentent de façon distincte l'affectation de dons avec clause de conservation pendant au moins dix ans ainsi que ceux sans clause similaire,

mais comportant une désignation. Ces dons sont comptabilisés à l'état des résultats du fonds correspondant à leur désignation.

La Fondation contribue au financement des activités du Musée à même l'usufruit des placements, conformément à l'objectif de chaque fonds.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, à l'exception de l'avance au Musée. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont présentées à l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

CONSTATATION DES PRODUITS

APPORTS

Les dons et les legs sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les revenus d'événements-bénéfice sont constatés dans l'exercice au cours duquel l'événement a lieu.

REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à la Fondation, et le Musée met ses ressources et ses locaux à la disposition de la Fondation. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

VENTILATION DES CHARGES

La Fondation présente les charges à l'état des résultats par fonction. Les coûts de chaque fonction incluent les coûts du personnel et d'autres charges qui y sont directement liées, de même qu'une tranche des charges salariales administratives de la Fondation. Les charges salariales administratives imputées aux différentes fonctions sont ventilées de façon proportionnelle sur la base du temps estimatif consacré à chacune de ces fonctions.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. PLACEMENTS

	2021	2020
	\$	\$
Encaisse	889 109	1 199 294
Obligations canadiennes	8 266 133	9 659 770
Actions canadiennes	21 221 775	14 278 570
Actions américaines et étrangères	8 833 898	6 317 644
Fonds communs d'actions canadiennes	7 590 168	6 616 733
Fonds communs d'actions internationales	2 094 788	1 713 999
Fonds de la Fondation du Grand Montréal	4 455 928	3 642 226
	53 351 799	43 428 236

4. REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement se détaillent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts et dividendes	1 481 460	1 529 008
Variation de la juste valeur réalisée	2 451 748	1 014 824
Variation de la juste valeur non réalisée	8 207 386	(5 439 312)
	12 140 594	(2 895 480)

5. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Musée des beaux-arts de Montréal est considéré, à des fins comptables, comme un organisme apparenté de la Fondation puisque certains des membres du conseil d'administration du Musée font partie, d'office, du conseil des fiduciaires de la Fondation, et que le Musée y détient un intérêt économique, compte tenu de la nature des activités de la Fondation.

Les dons versés par la Fondation au Musée sont présentés distinctement à l'état des résultats. Il en est de même pour les postes de l'état de la situation financière liés à ces transactions, le cas échéant.

Au cours de l'exercice, le Musée n'a pas chargé de frais administratifs (150 000 \$ en 2020) à la Fondation. Ces frais administratifs sont inclus dans le poste de frais d'administration à l'état des résultats.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités de la Fondation et sont évaluées à la valeur d'échange.

6. PROGRAMME MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE

La Fondation a participé à cinq reprises au programme Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Des ententes de gestion des fonds ont été conclues avec La Fondation du Grand Montréal (FGM) à cet égard.

Le tableau suivant présente l'historique des participations de la Fondation et des subventions de contrepartie reçues du CALQ et du MCC, de même que les postes comptables sous lesquels les différents montants sont inscrits aux états financiers.

Période	Apports de la Fondation	Subvention du CALQ / MCC	
		Fonds affectés 10 ans	Fonds affectés 2 ans
	\$	\$	\$
Antérieure au 1 ^{er} octobre 2013	500 000 ¹	375 000 ³	125 000 ⁵
Postérieure au 1 ^{er} octobre 2013	1 500 000 ²	750 000 ⁴	—
	2 000 000	1 125 000	125 000

- 1 Provenant de dons sans affectation externe. La période d'affectation de 10 ans étant écoulée, montant reconnu comme revenu d'apport et apparaissant à l'actif net du Fonds général.
- 2 Provenant de dons avec affectation externe, reconnu comme revenu et ajouté au capital permanent du Fonds pour les pavillons.
- 3 La période d'affectation de 10 ans étant écoulée, montant reconnu comme revenu de subventions et apparaissant à l'actif net du Fonds général.
- 4 Inscrits au poste «Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture» du Fonds général.
- 5 La période d'affectation de deux ans étant écoulée, montant reconnu comme revenu de subventions et apparaissant à l'actif net du Fonds général.

Les revenus de placement sont reconnus annuellement aux postes relatifs aux revenus de placement à l'état des résultats. Le tableau suivant présente l'évolution des placements :

	Apports	Rendements	Retraits	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$
Compte					
Affectés 2 ans	125 000	66 138	(62 500)	128 638	105 148
Affectés 10 ans	3 125 000	1 663 319	(461 029)	4 327 290	3 537 078

7. PROGRAMME D'APPARIEMENT DU MCC

La Fondation participe au Programme d'appariement des dons du MCC pour être en mesure de recevoir des dotations sous forme de subventions d'appariement (Fonds appariement MCC). Afin de respecter les critères du programme, la Fondation a affecté un montant de 750 000 \$ en lien avec ce programme. Ce montant devra être conservé en tout temps.

Le tableau suivant présente l'historique des participations de la Fondation et des subventions de contrepartie reçues du MCC.

Période	Apports de la Fondation	Subvention du MCC
	\$	\$
Exercice 2018-2019	250 000	—
Exercice 2019-2020	250 000	—
Exercice 2020-2021	250 000 ¹	605 214 ²
	750 000	605 214

- 1 La Fondation soumettra une demande d'appariement au cours de l'exercice 2021-2022.
- 2 La Fondation a reçu 285 714 \$, en mai 2020, pour sa demande de subvention d'appariement de l'exercice 2018-2019 et a reçu 319 500 \$, en mars 2021, pour sa demande de subvention d'appariement de l'exercice 2019-2020.

Les revenus de placement sont reconnus annuellement aux postes relatifs aux revenus de placement à l'état des résultats. Le tableau suivant présente l'évolution des placements :

	Apports	Rendements	Versements au Musée	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$
	1 355 214	238 480	24 987	1 568 707	500 000

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des placements qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans son portefeuille de placement, la Fondation détient des obligations et des participations dans des fonds communs d'obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aurait une incidence sur la juste valeur des obligations et des participations dans les fonds communs d'obligations.

9. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.